



OFFICE DE TOURISME DE SAINT-MALO :

Esplanade Saint-Vincent - 35400 SAINT-MALO

0 825 135 200 ► Service 0,15 € / min + prix appel

www.saint-malo-tourisme.com

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE CANCALE :

44 rue du Port - 35260 CANCALE

Tél. 02 99 89 63 72

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE SAINT-COULOMB :

Place de l'Église - 35350 SAINT-COULOMB
Tél. 02 99 53 18 18

Tél. 02 99 56 12 19

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE SAINT-SULIAC :

5 place du Carrouge - 35430 SAINT-SULIAC

Tél. 02 99 58 39 15

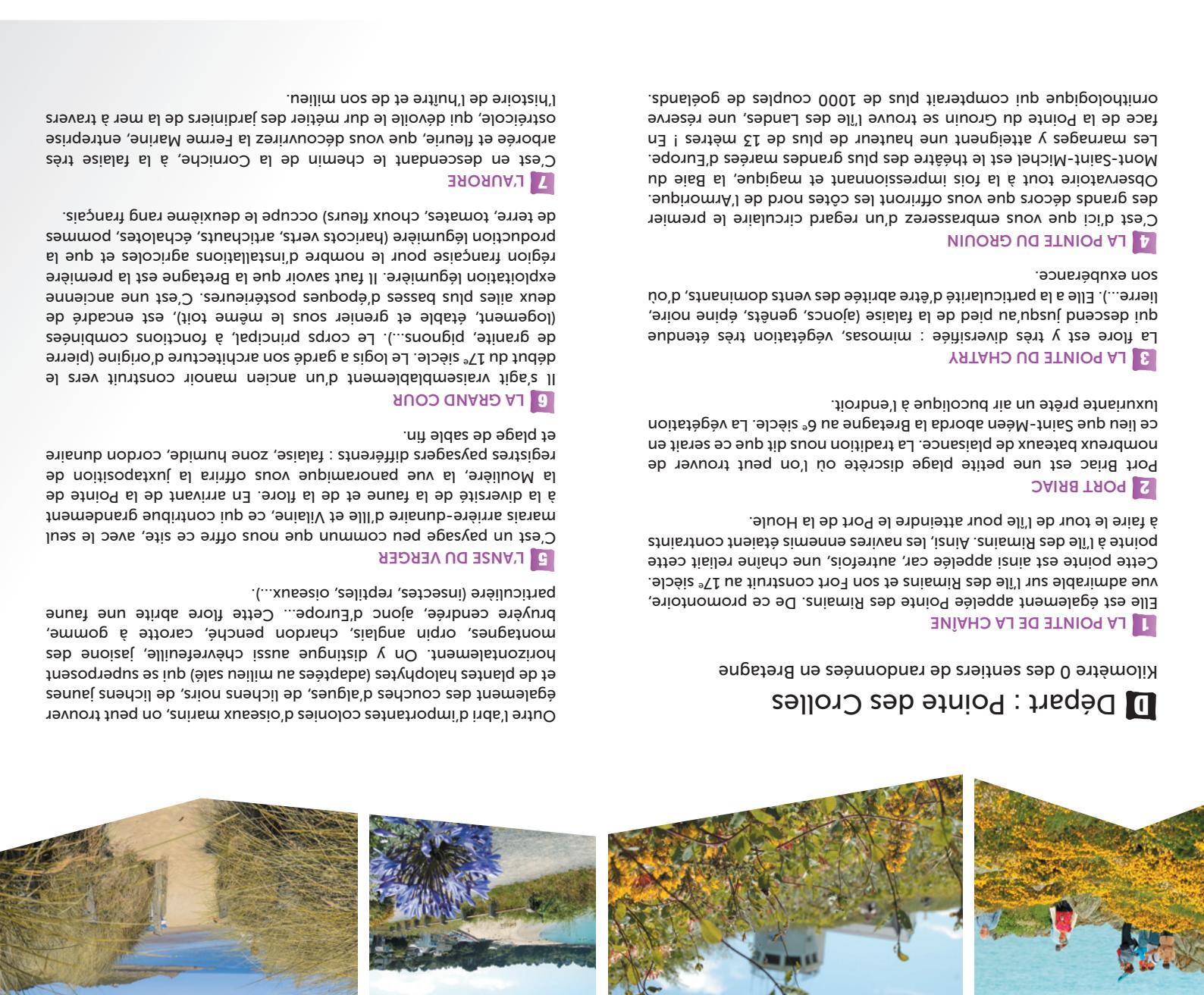
Quelques règles de sécurité et de bonne conduite

Afin de préserver la qualité de notre environnement et favoriser la bonne entente entre riverains et promeneurs, merci de :

- Stationner sur les parkings à proximité des points de départ.
 - Rester sur les chemins et sentiers balisés et ne pas pénétrer sur les propriétés privées.

⋮

 - Emporter vos déchets ou utiliser les poubelles.
 - Nous signaler tout problème rencontré sur les circuits (balisage, entretien...).



C'est le grand tour de Cancale à la rencontre de la flore locale, sur 11 km de sentiers côtiers, prenez le temps de découvrir la flore des falaises. Depuis la Pointe des Crolles jusqu'à la Pointe du Grouin, les séquences paysagères sont variées. A l'abri du vent, la végétation se développe jusqu'au pied de falaise et le sentier est très arboré. Entre la Pointe du Grouin et la plage du Petit Port, on retrouve un mélange de pelouse maritime et de formations arbustives caractéristiques de la côte nord de la Bretagne, entrecoupé par la flore des dunes dans l'anse du Verger. La seconde partie du circuit vous emmène à l'intérieur du pays entre massifs boisés et champs cultivés de la zone légumière.



Prendre le sentier des douaniers en direction de la Pointe de la Chaîne. Emprunter le sentier pendant 7 km jusqu'à la Pointe du Grouin. Vous êtes côté baie du Mont-Saint-Michel. A la pointe, vous découvrez la Côte d'Emeraude et ses plages de sable fin entrecoupées de pointes rocheuses. Vous empruntez le sentier sur 4 km environ jusqu'à l'anse du Petit Port. Quitter la plage par la route d'accès. Traverser la RD 201 et poursuivre en face dans le hameau du Verger. Bifurquer à droite et descendre le chemin empierre du Moulin Enoux. Vous êtes sur la variante du sentier de randonnée GR 34, que vous suivez jusqu'à L'Hercule.



Quitter le GR 34 par la gauche. Vous vous dirigez vers le lieu-dit La Grand Cour où vous prenez à droite et continuer vers le hameau de Terrelabouët, en passant par les lieux-dits de la Souchetièr et en empruntant la Rue de l'Epinette. Tourner à gauche dans la Rue des Guérêts, puis à droite dans la Rue des Français Libres, et de nouveau à gauche vers le lavoir de Terrelabouët. Continuer par le sentier qui passe sous la départementale. Vous arrivez sur la route de la Corniche. Descendre cette petite route jusqu'au port que vous longez jusqu'à la Place de la Chapelle. Remonter quelques mètres la Rue du Port et prendre les escaliers à droite dans la falaise pour rejoindre la Pointe des Crolles.

